

CONSOMMATION

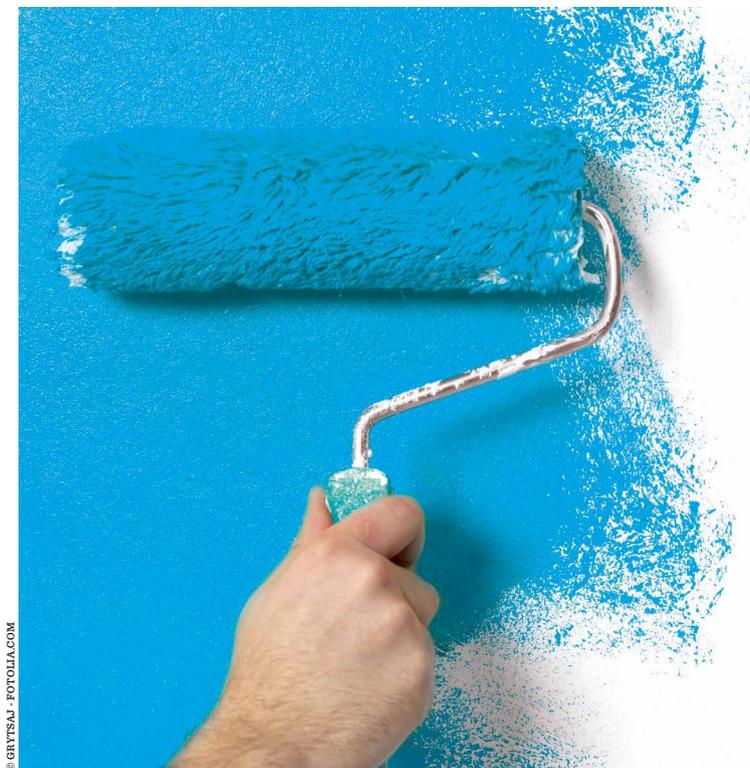
Troquez pour dépenser moins

Aujourd'hui, tout se troque, et l'échange de services gratuits entre particuliers est devenu, grâce à Internet, une pratique courante et très simple. Petits travaux de bricolage ou de jardinage, dépannage informatique, soutien scolaire, aide au ménage, repassage, baby-sitting, mais aussi leçons de piano, de cuisine ou covoiturage sont autant de services que vous pouvez échanger avec d'autres particuliers vivant dans la même zone géographique que vous. Une façon de renouer, à l'heure numérique, avec le bon vieux troc de nos ancêtres !

Comment procéder ?

Si vous êtes vous aussi tentée par l'expérience, rien de plus facile : il suffit de vous rendre sur l'un des nombreux sites web proposant ces échanges*. Pour commencer, vous devrez vous inscrire en établissant votre profil dans l'espace « membres ». Après avoir choisi un pseudo, vous pourrez accéder aux annonces et déposer en ligne vos propres offres de service. Il vous suffira ensuite de vous mettre en relation avec l'auteur de l'annonce qui vous intéresse afin de lui dire quel service vous lui proposez en échange du sien. Les adresses email n'apparaissent pas dans les annonces publiées, les échanges de message se font par le biais d'une messagerie interne qui préserve votre anonymat.

La convivialité apparente du système ne doit cependant pas vous faire oublier la prudence. Sachez tout d'abord que rien ne vous garantit la qualité des services rendus. Tout repose sur la confiance et vous ne pourrez incriminer les



© GRYSAJ - FOTOLIA.COM

La formule a le vent en poupe. En échangeant des biens ou des services avec d'autres particuliers, vous pouvez faire de réelles économies.

sites web en cas de désagrément. Cela figure d'ailleurs dans les « conditions générales d'utilisation » publiées en ligne par ces derniers et que vous devrez lire attentivement avant toute inscription.

Quelles précautions prendre ?

Il vous est également recommandé de vous montrer prudente avant de vous rendre chez un autre adhérent pour une offre ou une proposition de service. Il n'est évidemment pas question de se montrer abusive-

ment méfiante, juste d'agir avec la vigilance dont vous faites habituellement preuve lorsque vous rencontrez des personnes inconnues. Attention enfin si votre interlocuteur vous demande de l'argent en échange d'un service. Il ne s'agit plus alors de troc, mais d'une prestation de services... ce qui n'est pas exactement la même chose.

Évelyne d'Aleyrac

* Notamment merci-de-rien.com, yakasaider.fr, servisphere.com, echange-service.com

Échanger du temps...

1 Ce concept québécois essaime doucement en France. Il n'y a encore que deux « accorderies » (une à Paris et une à Chambéry), mais d'autres devraient se développer peu à peu. Le système s'inscrit dans une démarche solidaire et propose aux habitants d'un même quartier d'échanger des services sans contrepartie financière. Avec une règle d'or : une heure de service rendu vaut une heure de service reçu (quels qu'ils soient)... Une jolie façon d'améliorer son quotidien tout en valorisant son savoir-faire !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site accorderie.fr

Et aussi les vêtements

2 Les sites de troc d'objets (sacs, bijoux, manteaux...) fleurissent sur la Toile. Pour accéder gratuitement à ces offres, il suffit de s'inscrire en ligne, de choisir un pseudo et d'utiliser un mot de passe. Avec une procédure parfois simplifiée : sur bontroc.com, par exemple, l'email suffit pour accéder aux annonces. Enfin, certains sites généralistes proposent d'échanger biens de consommation ou des services. À vos souris !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur bontroc.com, myrecyclestuff.com, pretachanger.fr.